

ANGERS
GEEKFEST

**CESSION DE DROIT À L'IMAGE
DÉFILE COSPLAY ANGERS GEEKFEST 2025**

Je soussigné·e (NOM, Prénom)

Accepte d'être filmé·e et photographié·e dans le cadre des vidéos et reportages photos réalisés par les équipes organisatrices du festival Angers Geekfest 2025 et Hold Up Videos. M'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image. Autorise la société LENNO, l'Association MANDORA et DESTINATION ANGERS à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, sans contrepartie financière, la/les photographie·s, le film et ou l'enregistrement (ci-après les œuvres) me représentant, prises/réalisées dans le contexte suivant :

Angers Geekfest 2025 – 05 & 06 avril 2025 au Parc des Expositions d'Angers

Les œuvres précitées seront utilisées par LENNO, MANDORA et DESTINATION ANGERS afin de communiquer sur Angers Geekfest, ses animations et sur l'activité de la société et de l'association. L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de LENNO, MANDORA et/ou DESTINATION ANGERS, sur support papier (plaquette, brochure d'information, affiche) ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur les réseaux sociaux et sites internet gérés par les organismes.

LENNO, MANDORA et/ou DESTINATION ANGERS pourront faire tout usage des œuvres, pour le monde entier et sans aucune limite de temps. Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.

Fait à Le/...../ 2025

Le/la CONTRACTANT/E (Signature, précédée de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé » et de son Nom et Prénom)

Pseudonyme cosplay du·de la participant·e :